

69

REVUE
ARCHÉOLOGIQUE

PUBLIÉE SOUS LA DIRECTION

DE MM.

ALEX. BERTRAND ET G. PERROT

MEMBRES DE L'INSTITUT

LÉON HEUZEY

—
UNE ÉTOFFE CHALDÉENNE

(LE KAUNAKÈS)

PARIS
ERNEST LEROUX, ÉDITEUR

28, RUE BONAPARTE, 28

—
1887

Droits de reproduction et de traduction réservés

Bibliothèque Maison de l'Orient



147967

N. B. — Tout ce qui est relatif à la rédaction doit être adressé à M. Alexandre BERTRAND, de l'Institut, au Musée de Saint-Germain-en-Laye (Seine-et-Oise), ou à M. G. PERROT, de l'Institut, rue d'Ulm, 45, à Paris.

Les livres dont on désire qu'il soit rendu compte devront être déposés au bureau de la *Revue*, 28, rue Bonaparte, à Paris.

L'administration et le Bureau de la *REVUE ARCHÉOLOGIQUE* sont à la LIBRAIRIE ERNEST LEROUX, 28, rue Bonaparte, Paris.

CONDITIONS DE L'ABONNEMENT

La *Revue Archéologique* paraît par fascicules mensuels de 64 à 80 pages grand in-8°, qui forment à la fin de l'année deux volumes ornés de 24 planches et de nombreuses gravures intercalées dans le texte.

PRIX :

| | | | | |
|------------------------|--------|--|--------------------------------|--------|
| Pour Paris. Un an..... | 25 fr. | | Pour les départements. Un an.. | 27 fr. |
| Un numéro mensuel..... | 3 fr. | | Pour l'Étranger. Un an..... | 28 fr. |

On s'abonne également chez tous les libraires des Départements et de l'Étranger.

UNE ÉTOFFE CHALDÉENNE

(LE KAUNAKÈS¹)

I

L'histoire de l'industrie antique est encore très imparfaitement connue. Je voudrais cependant essayer d'en reconstituer une page, à l'aide de quelques faits relevés sur des monuments qui appartiennent à la haute antiquité orientale et qui nous reportent à une période antérieure, de beaucoup peut-être, au xx^e siècle avant notre ère. Le point de départ de mes observations est dans un fragment de statue de diorite, découvert en Chaldée par M. de Sarzec.

Il faut ranger parmi les figures que le célèbre explorateur a recueillies dans la cour du palais de Tello, la partie inférieure d'une petite statue assise, comprenant le socle, les pieds, une section du siège et du vêtement enveloppant les jambes². Il n'y a malheureusement aucun reste d'inscription. Les pieds sont d'une exécution quelque peu sommaire, avec les doigts séparés par des tailles parallèles et échelonnés sur une même ligne oblique. Quant au siège, un simple cube, il ne rappelle par aucun détail la sellette sculptée des autres statues. L'artiste paraît avoir dépensé le meilleur de son habileté à représenter, dans toute sa richesse, le costume, qui est d'un genre à part et qui s'écarte de ce que nous avons vu jusqu'ici dans les images des deux patési *Our-Baou* et *Goudéa*³.

1. Lecture faite à l'Institut dans la séance trimestrielle du 7 juillet 1886. Cf. les *Comptes rendus* de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, séance du 16 avril 1886.

2. Voir la planche hors texte VIII, fig. 1.

3. *Découvertes en Chaldée* par Ernest de Sarzec, publiées par les soins de Léon Heuzey, p. 46. Cf. planche IX et suivantes.

La partie qui figurait l'étoffe présente plusieurs séries de languettes, découpées dans la masse, qui se recouvrent les unes les autres et forment quatre rangs superposés. Chaque languette est décorée de traits, qui en suivent intérieurement le contour et dont les demi-ellipses s'allongent en s'enclavant les unes dans les autres. Nous retrouvons évidemment là, reproduit à grande échelle, un costume qui se rencontre très souvent sur les monuments chaldéens et qui, dans des figures de dimension plus petite, prend l'aspect d'une étoffe *striée par étages*. Les statuettes et les bas-reliefs de Tello nous en offrent plus d'un spécimen; mais la représentation en est surtout fréquente dans les scènes gravées des cylindres. Nous donnons pour exemple l'une des figures représentées sur le fameux cylindre d'*Our-Kham*, roi de la ville d'Our¹.



Les archéologues qui ont étudié jusqu'ici les monuments de l'antiquité chaldéo-assyrienne se sont montrés fort embarrassés, toutes les fois qu'ils ont eu à définir ce curieux vêtement. Pour eux, c'est une *robe à côtes étagées* ou bien un *vêtement à plis symétriques* et *comme tuyautés*. Il leur semble que l'emploi du fer chaud a été nécessaire pour produire ce résultat. Encore un peu, et nous apprendrions que la mode des *jupes à volants* et à *falbalas* remontait à l'époque chaldéenne !

1. Pour la description de ce cylindre, voyez plus loin, page 262, note 3.

L'erreur vient presque toujours, en pareil cas, de ce que l'on ne tient pas assez de compte des procédés de convention auxquels recourent les anciennes écoles d'art, quand elles ont à rendre certains détails minutieux et d'une exécution difficile. Suivant mon opinion, il n'y a, dans le travail de décoration ci-dessus décrit, qu'une façon systématique de représenter les mèches tombantes d'une étoffe à très longs poils. On remarquera que, dans la représentation des animaux, pour figurer, par exemple, la toison d'un bélier ou la crinière d'un lion, les sculpteurs chaldéo-assyriens s'y prennent exactement de la même manière. Comme nous n'avons pas l'usage de cette sorte d'étoffe floconneuse, imitant la fourrure des animaux, nous sommes embarrassés de la nommer. Mais les Orientaux, les Grecs modernes, par exemple, lui trouveraient tout de suite un nom : ils l'appelleraient *phlocata*, comme les tissus de laine blanche fabriqués encore aujourd'hui par les Valaques du Pinde et répandus dans toutes les régions de la Turquie et de la Grèce, sous la forme de manteaux que les voyageurs novices ne manquent jamais de prendre pour des *peaux de mouton*.

II

Les Chaldéens avaient-ils donc l'usage de porter et de fabriquer de pareilles étoffes ? Il n'y a pas à en douter, et ce sont les textes classiques qui viennent ici en aide à l'assyriologie, comme il arrive plus souvent qu'on ne le croit. Dans le *Vocabulaire* de Julius Pollux, qui, sous prétexte de nous donner des leçons de mots, nous donne, sur toute la vie antique, de si précieuses leçons de choses, j'ai trouvé, au milieu d'une série de noms de vêtements barbares, la brève indication suivante, qui a été pour moi un trait de lumière : Βαβυλωνίων δ' ἐστὶν ὁ καυνάκης¹. Les Babyloniens avaient donc une pièce nationale de leur costume qui s'appelait *kaunakès*. Quelques lignes plus haut, je lis

1. Pollux, *Onomasticon*, VII, 60 et 59.

même que l'usage s'en était conservé chez les Perses : Ἡ ποῦ δὲ καὶ καυνάκης Περσῶν.

Pollux cite même à ce propos un passage bien connu des *Guêpes* d'Aristophane, où nous allons trouver sur le vêtement en question des indications plus précises. C'est la scène où Bdélycléon offre à son père Philocléon un luxueux manteau, qu'il a précédemment qualifié de *χλαῖνις*¹, l'assimilant au châle épais et laineux dont les Grecs se couvraient en hiver. En apercevant l'étoffe dont son fils veut le couvrir, le vieux juge se révolte :

PHIL. — Par tous les dieux, quel est ce fléau ?

BDEL. — Les uns l'appellent *persis*, les autres *kaunakès*.

PHIL. — Vraiment, je le prenais pour une *sisyra* du bourg de Thymætes. »

Ainsi, il s'agit certainement d'une étoffe orientale tellement velue qu'elle ressemblait à une toison : car la *sisyra* était un vêtement de peau de chèvre ou de mouton, fabriqué en Attique. Toute la plaisanterie est dans une erreur analogue à celle qui fait encore aujourd'hui prendre souvent pour une peau de mouton la *flocata* des pallicares. Poursuivons, dans le texte même du poète comique, la lecture de cette curieuse scène :

BDEL. — Ton erreur n'a rien d'étonnant, car tu n'es jamais allé à Sardes; tu saurais alors ce que c'est, tandis que tu l'ignores absolument. » Et plus loin : « Cela se fabrique à Ecbatane.

PHIL. — On fait donc à Ecbatane des *intestins de trame* ?

BDEL. — Que veux-tu dire? Sais-tu que, chez les barbares, cette étoffe se tisse à grands frais : à lui seul, ce manteau a dévoré largement un talent de laine.

PHIL. — On devrait donc l'appeler *mange-laine* plus justement que *kaunakès*. »

La comparaison de la trame de ce tissu avec l'aspect que présenteraient des *intestins* ou des *boudins* de laine est surtout significative :

Ἐν Ἐκδαπάνισι γίγνεται κρόκης χλαῖνις ;

1. Aristophane, *Guêpes*; voir tout le passage, vers 1156 à 1131.

Le scoliaste a parfaitement compris qu'il s'agissait des mèches saillantes et tortillées, produites par la trame de l'étoffe : τὰς ἐξοχὰς τῶν κρόκων.

Ensuite vient une série de plaisanteries sur la chaleur du vêtement : le vieillard se plaint qu'on l'*habille avec un four* ; il demande que l'on apporte un *croc*, « pour me retirer, dit-il, avant que je ne sois fondu ! » On remarquera aussi que le poète se sert des expressions ἀναβαλοῦ, ἀναβαλοῦ τριβωνικῶς, convenant à un manteau dans lequel on se drape en le rejetant sur l'épaule, comme le manteau grec.

Ainsi, le vêtement appelé *kaunakès*, qui pouvait se draper comme la *chlaina*¹ ou comme le *tribon* des Grecs, était une étoffe d'un grand prix, chaude et très velue, dont la laine tombait en longues mèches frisées. On la fabriquait non seulement en Babylonie, mais encore à Ecbatane ; elle s'était répandue dans l'Asie-Mineure, jusqu'en Lydie et jusqu'à Sardes, et, de là, on l'exportait même en Grèce. Il y a tout cela dans le texte du poète comique.

Il faut ajouter que, chez les Grecs, elle n'était pas employée d'ordinaire comme pièce de costume, ce qui aurait répugné à la simplicité de la vie hellénique, mais surtout comme étoffe de luxe, jetée sur les lits et particulièrement sur les lits de festin ; dans ce cas, elle était parfois magnifiquement teinte en pourpre. C'est encore Pollux qui nous fait connaître ce détail, en l'appuyant d'un texte de Ménandre : Καυνάκας δὲ τινὰς πορφυροῦς ἐπὶ στρωμάτων Μένανδρος ὠνόμασεν². Il y a là une nouvelle preuve que ce n'était pas un manteau façonné, mais une pièce d'étoffe rectangulaire, une sorte de châle, qui pouvait, comme les manteaux grecs, et particulièrement comme la *chlaina*, servir aussi bien à se vêtir le jour qu'à s'envelopper la nuit. Le nom s'appli-

1. Le mot *περσίς*, dans le vers suivant :

Οἱ μὲν καλοῦσι περσὶδ', οἱ δὲ καυνάκην,

est un adjectif féminin, qui s'explique justement en sous-entendant le mot *χλαῖνα*, précédemment exprimé. (*Guêpes*, vers 1132.)

2. Pollux, *Onomasticon*, VI, 41.

quait au tissu même, plutôt qu'à la forme qu'il pouvait recevoir ou à l'usage que l'on en pouvait faire.

Nous sommes ramenés en Orient par un texte important d'Arrien, où nous voyons, d'après le témoignage d'Aristobule, le lit funéraire aux pieds d'or du roi Cyrus garni de cette étoffe babylonienne, sur laquelle était jetée encore une couverture en tapisserie, également de Babylone : Καὶ τάπητα ἐπιβλημα τῶν Βαβυλωνίων καὶ κουνάκας πορφυροῦς ὑποστρώματα¹.

Enfin, une glose d'Hésychius, tout en confirmant le double emploi de ces étoffes, soit comme couvertures, soit comme garnitures de lit, nous apprend qu'elles appartenaient à la classe des tissus appelés ἑτερομυλλῆ, c'est-à-dire qu'elles n'étaient à longue laine que d'un seul côté : Κουνάκι, στρώματα ἢ ἐπιβλῆαια ἑτερομυλλῆ². Telle est encore la fabrication de la *flocata*, qui, selon la température, se porte tantôt du côté de la partie rase du tissu, tantôt du côté de la face laineuse.

On voit, par ces détails, combien se sont trompés les traducteurs qui considèrent le vêtement appelé *kaunakès* comme une pelisse doublée de fourrure, commettant, pour leur propre compte, la risible méprise du vieux juge athénien ou des voyageurs qui ne savent pas regarder de près.

III

Je ne doute pas que l'espèce d'étoffe floconneuse, d'origine babylonienne, dont les Grecs transcrivaient le nom oriental par le mot κουνάκης, ne soit justement la prétendue *robe plissée* ou *tuyautée* que nous voyons représentée, dès une antiquité très haute, sur les monuments chaldéens³ et particulièrement sur le

1. *Anabase*, VI, 29, 5. — Je propose cette leçon au lieu de celle de Dübner : καὶ τάπητα ἐπιβλημάτων Βαβυλωνίων, κ. τ. λ.

2. Hésychius, à ce mot.

3. Sur le cylindre chaldéen du roi Our-Kham, reproduit plus haut (p. 258), on distingue en réalité trois sortes de manteaux ou de châles d'étoffes différentes : d'abord le *châle à franges* ordinaire, porté par l'adorant; puis le *châle de kaunakès*, porté par la déesse qui introduit l'adorant en présence du dieu assis

fragment de statue qui a servi de point de départ à nos observations. Nous donnons aussi hors texte, comme terme de comparaison, une statuette babylonienne du Louvre, que M. de Longpérier a pour la première fois fait connaître¹.

On objectera peut-être que les habitants d'une contrée aussi chaude que la Chaldée ne devaient pas se servir d'un pareil vêtement. Je répondrai d'abord que le climat de Tello, s'il est brûlant et presque tropical en été, devient souvent très froid en hiver : M. de Sarzec a eu plus d'une fois à souffrir de la bise glacée qui souffle alors dans ces immenses plaines. Puis les populations des régions chaudes s'accommodent beaucoup mieux qu'on ne le croit des étoffes de laine d'une certaine épaisseur. Les paysans grecs portent souvent la *flocata* même en été, réservant pour l'hiver les tissus encore plus épais de leurs capes feutrées. De même, dans Pollux, les couvertures de *kaunakès* sont énumérées à côté des étoffes d'hiver, mais non pas précisément parmi elles : *Καὶ οἱ παρὰ Μενάνδρῳ καυνάκαι καὶ χειμῶνος σίτυραι καὶ τὸ παρ' Ἀριστοφάνει χειμᾶστρον*².

Du reste, les ouvriers chaldéens, qui paraissent avoir fabriqué, comme nous le verrons, plusieurs variétés de ce tissu, savaient le rendre plus léger par la manière dont ils le travaillaient. Ils ne faisaient pas ressortir de longues mèches laineuses sur toute la surface de l'étoffe, mais seulement de distance en distance, par lignes parallèles, de manière à former plusieurs étages qui ne se recouvraient qu'à leurs extrémités. On a remarqué la prédilection des peuples chaldéo-assyriens pour les étoffes frangées, que le goût grec repoussait au contraire : ils étaient arrivés ainsi

sur un trône ; il y a enfin une étoffe *côtelée* ou *plissée* ou *rayée* dans toute sa longueur, dont nous ne connaissons pas encore bien la nature (cf. p. 266, note 3,) et qui forme le manteau de la seconde patronne de l'adorant, de la déesse qui fait le geste de l'intercession. J'explique la scène d'après les principes nouveaux que j'ai posés pour l'interprétation des cylindres, dans mon étude sur la *Stèle des Vautours*.

1. *Musée Napoléon III*, pl. 2. Voir notre planche IX hors texte, où cette importante statuette est pour la première fois reproduite par les procédés héliographiques.

2. Pollux, *Onomasticon*, X, 123.

à se faire un vêtement couvert de plusieurs rangées de franges. C'est là ce que les archéologues ont pris pour des volants tuyautés ou plissés¹.

J'ai consulté, sur la question de fabrication, l'expérience technique de mon ami M. Alfred Darcel, lorsqu'il était encore directeur de la manufacture nationale des Gobelins. Il m'a montré, sur les métiers mêmes, que ces combinaisons devaient se produire assez facilement. L'ouvrier nouait pour cela, sur plusieurs lignes parallèles, les fils de la trame à ceux de la chaîne, et il les laissait retomber sur l'une des faces du tissu, en longues boucles pendantes. L'espèce de nœud qui assujettit ainsi chaque boucle entre deux fils de la chaîne s'appelle encore, dans la tradition des ouvriers des Gobelins, *nœud sarrazin*, ce qui prouve bien l'origine orientale du procédé. La plaisanterie d'Aristophane est donc parfaitement juste : c'était bien à même la trame, *κρόκη*, qu'était faite la partie floconneuse de l'étoffe, celle qu'il compare à des *boudins* de laine.

C'est par les mêmes procédés que l'on produit encore aujourd'hui certaines étoffes à longs poils et particulièrement les tapis de haute laine. Seulement, dans la fabrication des velours, des peluches, comme aussi dans celle des tapis, on a l'habitude de tondre d'assez près tous ces fils qui dépassent. Pour fabriquer le *kaunakès*, on laissait, au contraire, intactes les boucles tombantes : c'est ainsi que l'on a procédé, à ce qu'il semble, pour l'étoffe figurée sur notre petite statue de diorite. Parfois, dans une autre variété du même tissu, on se contentait de couper ces longues boucles à leur extrémité, de manière à former des étages plus réguliers; souvent, aussi, on les ondulait, afin de leur donner l'aspect de la laine vivante. Sur les figures d'assez grande proportion, les ondulations sont ordinairement visibles : nous donnons ci-dessous, comme exemple de cette disposition, un

1. On remarquera que, sur les figures chaldéennes, ce tissu n'a ordinairement que sept ou huit étages de franges, ce qui suppose aux mèches de laine une grande longueur; mais ce nombre pouvait être adopté conventionnellement par les artistes : cf. p. 266, note 3.

fragment inédit de bas-relief de la collection de M. de Sarzec, remontant à la haute époque chaldéenne. Dans beaucoup d'autres exemples et surtout dans les figures plus petites, les mèches semblent droites; mais ce n'est peut-être, le plus souvent, qu'une simplification qu'il faut attribuer à l'artiste.



La conclusion à tirer de ces indications techniques, c'est que le *kaunakès* appartenait (comme on dirait dans le langage spécial de nos expositions) au même *groupe de tissus* que les tapis. Il est tout à fait logique et naturel qu'une pareille étoffe ait pris naissance au milieu de la grande fabrique de tapisseries dont cette partie de l'Asie a été de tout temps la source féconde, intarissable. C'était là évidemment l'un des produits les plus merveilleux des fameux ateliers de tissage dont la Chaldée et Babylone furent les centres très antiques, ateliers où l'on associait les plus

belles teintures aux laines les plus fines de l'Orient. On parvenait ainsi à transporter dans une étoffe, sous leur aspect presque vivant, les magnifiques toisons qui font encore aujourd'hui la réputation des chèvres d'Angora ou des troupeaux de Kachmyr¹.

Du reste, on a retrouvé en Égypte des débris d'étoffes qui appartiennent à diverses variétés de cette classe de tissus, très probablement importées dans la vallée du Nil. Le Louvre en possède plusieurs échantillons, dont quelques-uns rappellent de très près la *flocata* moderne. M. de Ronchaud en a publié récemment, dans son curieux et savant livre sur la *Tapiserie dans l'antiquité*, des spécimens qui se rapprochent beaucoup de notre description. Ces fragments de tissus provenant de sépultures qui sont généralement, je crois, d'assez basse époque, sont le plus souvent en fil; mais il y en a aussi des morceaux fabriqués avec de la laine, qui représentent tout à fait la tradition du *kaunakès* chaldéen. L'exemple inédit que je donne à l'appui de ma thèse² fait partie d'un lot de même provenance, récemment acquis par M. Héron de Villefosse pour le Musée du Louvre. Dans le même lot se trouvent des étoffes évidemment gréco-romaines et gréco-byzantines, décorées dans un goût plutôt oriental et qui n'a rien d'égyptien³.

IV

Si les textes nous apprennent que cette étoffe était babylonienne, les monuments nous autorisent à dire qu'elle était d'origine chaldéenne : car c'est le plus souvent sur les anciens monu-

1. Il est certain que des espèces analogues étaient alors élevées dans ces régions : ce sont elles probablement que nous voyons souvent figurées au milieu des scènes de pillage des bas-reliefs chaldéo-assyriens.

2. Voir planche VIII hors texte, figure 2.

3. Ces étoffes viennent des tombeaux coptes d'*Akhmim*. J'en ai vu encore dernièrement un magnifique spécimen, orné de *clavi* de pourpre améthyste, avec des mèches floconneuses qui n'avaient pas moins de sept centimètres et qui étaient disposées par lignes verticales (voy. p. 262, note 3). Comparez les vêtements ecclésiastiques connus au moyen âge sous le nom de *floquets*.

ments de la Chaldée que nous la rencontrons, et cela tout au moins dès l'époque de Goudéa. Elle y est portée surtout par les dieux et par les déesses, mais aussi parfois par certains personnages de distinction, hommes et femmes. Comme c'est une étoffe plutôt qu'un vêtement déterminé, il n'est pas étonnant qu'elle soit employée quelquefois sous la forme d'une tunique ajustée et cousue : tel est le cas de la statuette de femme babylonienne, reproduite avec le présent article, et de plusieurs autres monuments analogues. Cependant le plus grand nombre des exemples, les cylindres, le bas-relief chaldéen ci-dessus publié, montrent la même étoffe drapée transversalement sur l'épaule gauche, comme le châle à franges ou comme le manteau grec (on pourrait parfaitement dire, avec Aristophane, *τρέωνικῶς*). En effet, dans sa forme naturelle, elle n'est elle-même qu'un châle, qu'une pièce de tissu rectangulaire.

Nous croyons donc être autorisé à demander aux archéologues, lorsqu'ils auront à décrire ces vêtements orientaux, de les appeler dorénavant par leur véritable nom, c'est-à-dire *tunique de kaunakès*, *manteau* ou *châle de kaunakès*.

Sur les bas-reliefs assyriens l'usage du *kaunakès* se montre plus rarement : il ne paraît plus employé dans la vie commune et les rois eux-mêmes le remplacent à cette époque par les étoffes à franges et à ornements brochés. L'étoffe en question a conservé surtout un caractère traditionnel et sacré, et ce sont uniquement les génies ou les dieux qui en paraissent revêtus. Encore les exemples sont-ils très rares¹ ; je n'en puis citer que six, et uniquement sur les anciens monuments du règne d'Assour-nazir-habal.

En voici l'énumération : 1° deux génies ailés, imberbes, se tenant debout devant l'arbre sacré ; 2° deux génies barbus, ailés, un genou en terre, devant l'arbre sacré ; 3° un génie barbu à quatre ailes tenant deux lions par les pattes (brodé sur la robe du roi) ; 4° un génie imberbe, à quatre ailes, entouré d'un entrelacs sym-

1. Layard, *Monuments of Nineveh*, vol. I, planches VII, VII a et IX ; vol. II, planches V et VI, fig. 1.

bolique et paraissant courir en tenant deux coupes dans ses mains (brodé également sur la tunique royale); 5° le dieu à quatre ailes, armé de la foudre, qui chasse un démon, à l'entrée du petit temple de Nimroud; 6° le dieu ou le génie coiffé de la dépouille d'un poisson. Dans tous ces exemples, les mèches étagées et ondulées de l'étoffe sont indiquées avec le plus grand



soin. Les figures agenouillées n° 2, dont l'une est reproduite ci-dessus, présentent seules le manteau drapé sur une épaule; l'envers de l'étoffe s'y montre distinctement, et l'on voit parfaitement que le tissu est tout à fait ras de ce côté, ce qui justifie l'épithète *ἑτερομήλης*, employée par Hésychius. Dans les cinq autres exemples l'étoffe de *kaunakès* ne forme qu'une sorte d'arrière-jupe, attachée à la ceinture et tombant sur les talons,

comme on peut voir par la figure ci-dessous, empruntée au n° 1 de la précédente liste.



Pour l'époque perse, le témoignage d'Aristophane et l'exemple du lit funéraire de Cyrus suffisent pour nous montrer la persistance de cette fabrication. Ce qui est très curieux, c'est de retrouver la trace de la même mode jusque sur des monuments appartenant à un art qui n'est plus l'art chaldéo-assyrien, mais

qui en dérive et qui paraît avoir fleuri dans les régions de la haute Syrie et de la Cappadoce ou Syrie blanche et s'être étendu jusqu'à la mer Égée : il s'agit des monuments que l'on appelle aujourd'hui, d'un nom peut-être trop spécial, monuments *hétéens* ou *hittites*. Les exemples sont nombreux : nous nous contenterons d'en signaler un seul. Un archéologue français fixé en Orient, M. Sorlin-Dorigny a fait don récemment au musée du Louvre d'un cylindre en hématite, qui provient de la région lydo-carienne d'*Aidin* et dont la gravure procède visiblement de l'art chaldéo-babylonien, mais avec des détails de décoration et de costume tout à fait particuliers ¹. On y remarque des scènes religieuses, où les divinités et aussi leurs adorateurs sont vêtus le plus souvent d'une étoffe à stries étagées qui est certainement le *kaunakès*. Nous voyons ainsi ce luxueux produit de l'industrie chaldéenne pénétrer en Asie-Mineure et s'avancer d'étape en étape, sur la trace même des monuments appelés *hittites*, vers la Lydie et vers Sardes, d'où nous savons qu'il était exporté en Grèce.

Peut-être même les monuments nous conduisent-ils encore plus loin. Parmi les objets découverts dans les fouilles de Mycènes, il en est un qui a vivement excité l'étonnement des archéologues et qui a donné lieu à des interprétations très diverses : c'est un anneau d'or, dont la gravure représente plusieurs femmes



réunies, comme dans un jardin, à l'ombre d'un grand arbre, et vêtues d'espèces de jupes à volants, qui n'ont aucun rapport avec

1. Nous consacrons à ce monument une étude spéciale dans le prochain nu-

l'ancien costume hellénique¹. Pour rendre compte de cet ajustement, on a cherché des comparaisons jusque dans l'art hindou, dont le développement, relativement moderne, ne pouvait donner lieu à aucune conclusion historique de quelque valeur². Ce que nous avons dit plus haut sur les prétendues robes à volants des figures chaldéo-babyloniennes me paraît trouver encore ici son application.

En voyant le vêtement chaldéen, avec ses étages de flots de laine, se propager en Asie-Mineure et les artistes de cette région le reproduire, en l'altérant déjà quelque peu, on entrevoit la série des imitations et des déformations successives qui ont pu donner naissance au curieux costume représenté sur le bijou mycénien. Cette origine est d'autant plus vraisemblable que l'on rencontre, parmi les représentations des cylindres chaldéens, plusieurs variantes d'une composition où des femmes, assises ou debout, sont groupées auprès d'un arbre, qui paraît être le plus souvent un palmier chargé de ses fruits³. Je la signale comme le véritable prototype oriental, jusqu'ici vainement cherché, de la scène gravée sur la bague de Mycènes.



Ajoutons, comme dernier détail, que, si notre étoffe chaldéenne a été importée par le commerce jusqu'en Grèce, il est bien difficile qu'elle ne soit pas parvenue aussi en Italie, particulière-

méro de la *Gazette des Beaux-Arts*, Cf. Perrot et Chipiez, *Histoire de l'Art*, tome IV, p. 771, figures 381 et 382.

1. Henry Schliemann, *Mycènes*, trad. Jules Girardin, fig. 530, p. 437.

2. Voir Milchbœffer, *Die Anfänge der Kunst in Griechenland*, p. 102.

3. L'exemple que nous donnons est gravé sur un cylindre inédit, recueilli par M. de Sarzec dans les fouilles de Tello. Voir une variante du même sujet dans Menant, *Cylindres du Cabinet royal à La Haye*, n° 40, pl. III, 14.

H. Archivlyje.

ment chez les Étrusques, si avides de tous les produits du luxe oriental. Or, Pline nous apprend que, sous la domination étrusque à Rome, du temps de Servius Tullius, l'étoffe de laine la plus estimée était celle qu'il appelle *undulata vestis*, dénomination que l'on n'avait guère expliquée jusqu'à ce jour, mais qui s'accorde rigoureusement avec ce que nous savons du *kaunakès*. On en faisait des toges, et Varron vit encore, dans le temple de la Fortune, la toge royale, *togam regiam undulatam*, que Tanaquil, selon la légende, avait fabriquée de ses propres mains pour le roi Servius. Ce vêtement faisait probablement partie des toges prétextes, dont le même roi avait revêtu le simulacre même de la Fortune, et qui furent conservées dans la garde-robe sacrée de la déesse jusqu'à l'époque de la mort de Séjan. C'était probablement aussi une variété des mêmes étoffes velues que la *vestis soriculata* ou *sororiculata*, dont le nom reste douteux et inexpliqué : *Undulata vestis prima e laudatissimis fuit ; inde soriculata defluxit*¹. On remarquera que l'époque de Servius Tullius, presque fabuleuse pour l'histoire romaine, appartient à une période où l'industrie babylonienne était encore florissante.

Quant au mot *κουνάκις*, emprunté par les Grecs aux langues asiatiques pour désigner une étoffe d'origine chaldéenne, les orientalistes auront à rechercher s'il est lui-même chaldéen, assyrien ou perse, ou s'il se rattache à quelque autre idiome de l'Asie antérieure. Pour moi, il me suffit d'avoir fait connaître avec quelque précision la chose que ce mot désignait. C'est là, sans doute un fait tout matériel ; mais ces études de détail doivent être résolument entreprises, si l'on veut diminuer la confusion qui règne encore dans l'interprétation des monuments chaldéo-assyriens. On voit d'ailleurs que de pareils sujets, si matériels qu'ils puissent paraître, touchent souvent à des questions de grave conséquence pour l'histoire des origines de la civilisation.

LÉON HEUZEY.

1. On pourrait proposer diverses corrections, par exemple *vermiculata*. Du reste le mot *soriculata*, de *sorex*, souris, s'explique aussi par le nom d'une étoffe finement velue ou par celui d'un tissu à mèches droites, comme des queues de souris.